



87 KM DE BORDS DE ROUTES COMMUNALES EN FAUCHAGE TARDIF

Vous avez déjà remarqué sur certains bords de routes, des panneaux portant l'inscription « Fauchage tardif – Zone refuge ». Ils sont illustrés par un papillon, une fleur et un nid pour signaler qu'il y a de la vie sur les bords de routes.

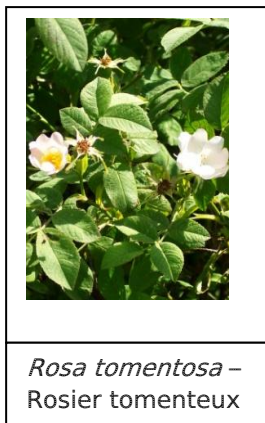
En effet, un grand nombre d'**espèces sauvages appartenant au patrimoine naturel de la Wallonie** trouve en ces lieux les conditions nécessaires à leur développement.

Les bords de routes accueillent plus de **700 espèces végétales**, ce qui représente environ **50%** de la flore de la Wallonie. Parmi celles-ci, certaines jouissent d'un statut de protection.

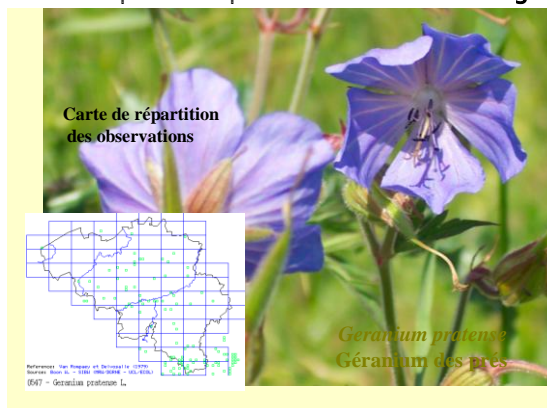
A Clavier, grâce aux 82 relevés botaniques réalisés, 211 espèces végétales ont déjà pu être identifiées sur les talus et accotements de notre réseau routier.

Elles appartiennent généralement à des associations végétales qui caractérisaient les prairies d'autrefois largement répandues dans le paysage mais qui, en raison de l'urbanisation et l'augmentation de la productivité au sein des terres agricoles, ont fortement régressé. **Cette raréfaction confère aux bords de routes abritant les derniers témoins de ces végétations, une valeur conservatoire non négligeable.**

On trouve notamment sur notre territoire, **3 espèces bénéficiant d'un statut de protection :**



Et une espèce est présente sur la **liste rouge de la flore de Wallonie** : *Geranium pratense* – Gérianium des prés



C'est en mai 2002 que le Conseil communal a approuvé la « convention relative à la gestion écologique des bords de route ».

Jusqu'à présent, 12 km (soit une surface de 3ha) étaient signalés comme zone en fauchage tardif auprès du Département de la Nature et des Forêts / Direction de la Nature. Dorénavant, ce seront 87 km (soit une surface de 18ha) qui intégreront ce label.

45 panneaux supplémentaires délimiteront les nouvelles zones approuvées.

Le fauchage tardif est pratiqué pour donner le temps aux plantes de fleurir et de fructifier, tandis que les animaux, essentiellement des insectes, vont trouver dans la végétation de la nourriture et l'abri nécessaire.

Toutefois, la commune ne va pas laisser pousser la végétation n'importe où.

Les zones de fauchage tardif sont soigneusement sélectionnées, entre autres en tenant compte de la sécurité routière. Il est important de dégager la visibilité à l'intérieur des virages ou à l'approche des carrefours ainsi qu'aux accès aux propriétés riveraines. Pour ce faire, une bande de sécurité (d'une largeur de l'engin de coupe) est partout régulièrement fauchée en bordure de la voirie proprement dite, y compris le long des bords de routes en fauchage tardif.

Le fauchage tardif se pratiquera après le 1^{ière} septembre tandis que le fauchage de la bande de sécurité sera plus régulier dès le mois d'avril.

SAVIEZ-VOUS QUE !

Un fauchage intensif de l'ensemble du bord de route est une pratique très pénalisante pour la biodiversité, mais également coûteuse pour la collectivité. Il engendre un couvert herbeux peu fleuri, d'un nombre d'espèces limité, dominé par les graminées. Il empêche aux espèces de fleurir, de fructifier et de disséminer leurs graines. Il favorise donc plutôt des plantes à stolons, à croissance rapide, et opportunistes, comme les chardons.

La hauteur de coupe est un facteur déterminant sur les résultats écologiques du fauchage raisonné.

En comparaison, une hauteur de fauche entre 8 et 15 cm, favorise la biodiversité, limite les adventices, réduit l'érosion des sols et régule l'écoulement des pluies, limite l'usure des outils, modère la consommation de carburant des engins par une mobilisation de puissance moindre. A contrario, une fauche en deça de 8 cm, détruit les biotopes, favorise l'envahissement par des espèces indésirables et opportunistes, augmente la vitesse de repousse des végétaux donc nécessite d'intervenir plus fréquemment, induit un ruissellement plus important à cause d'un sol plus compacté et érodé, augmente les risques de projections de débris et d'usure des outils, augmente la consommation de carburant.